Puissant. Permettez-moi de rappeler, en finissant, un petit souvenir religieux. En 1854, lord Elgin, après plusieurs années de tentatives, obtenait du gouvernement impérial, que l'école Montmorency-Laval fut transformée en université. Sa Majesté accordait en même temps à l'Université-Laval tous les privilèges conférés aux plus grandes universités du Royaume-Uni. Nous voyions alors, en 1854, la personnification la plus élevée de l'Eglise Anglicane accorder à la province de Québec une université catholique et lui conférer en même temps les droits d'enseignements semblables à ceux des universités du Royaume-Uni. Eh bien! M. l'Orateur, on a vu alors le pape, c'est-à-dire la personnification la plus élevée de l'Eglise catholique, remercier Sa Majesté la Reine Victoria de l'immense faveur accordée.

N'est-il pas convenable, M. l'Orateur, de nous rappeler ce souvenir, et de nous répéter que lorsque l'on voit Sa Majesté la Reine Victoria et le Pape Pie IX, échanger des rapports d'intimité, de gratitude et de reconnaissance à l'occasion d'un événement aussi important, nous devons nous dire que ces deux exemples doivent être imités, et que nous devons travailler tous ensemble pour la bonne harmonie, le développement de la fortune publique, et pour que la paix règne dans toute la nation. Que l'on se souvienne surtout, que c'est l'amour du tra-vail qui doit prévaloir, lequel doit faire taire toutes les dissensions, toutes les rancunes, toutes les jalousies. Que l'on se souvienne que si l'on continue de mettre en pratique cette politique d'intérêt général et que si l'ordre et la paix continuent à régner parmi nous, le Canada continuera à voir des jours de prospérité et de grandeur. (Texte.)

M. LAURIER: M. l'Orateur, je suis certain d'exprimer l'opinion de ce côté-ci de la Chambre et, peut-être, pour une fois, l'opinion de la droite, en félicitant hautement l'honorable député d'Ottawa (sir James Grant) et l'honorable député d'Hochelaga (M. Lachapelle) à l'occasion des discours remarquables qu'ils ont prononcés. La tâche qui incombe aux députés qui proposent et appuient l'adresse est toujours difficile; et cette fois-ci, ayant à tirer quelque chose de rien, ayant à tirer des idées d'expressions sonores, je dois dire, en toute conscience, qu'à l'exception de quelques envolées de l'imagination, que je ne puis approuver, ils se sont très bien tirés d'affaire.

Mon honorable ami, le député d'Ottawa, m'a surtout charmé dans cette partie de son discours dans laquelle il a parlé des provinces maritimes comme étant une pépinière de grands hommes, et dans laquelle il a dit que les provinces maritimes savaient apprécier leurs grands citoyens. Je n'ai pu m'empêcher de songer à ce qui a eu lieu hier et à y voir la preuve qu'en exprimant cette opinion, il a dit vrai et que la Nouvelle-Ecosse, pour une, sait apprécier le grand homme qui dirige ses affaires provin-

Mon honorable ami, le député d'Ottawa, dans la dernière partie de son discours, a aussi rappelé, dans des termes touchants, des noms et des souvenirs qui doivent être chers à tous les cœurs canadiens; il a dissipé un nuage de l'horizon où nous avons vu autrefois la splendeur de leur gloire, bien que leur enveloppe matérielle soit à jamais enfouie dans le silence de la mort.

Mon honorable amia eu le privilège de siéger autrefois dans cette chambre à une époque où, peut-être,

il y avait ici des hommes dont on n'a pas trouvé les M. LACHAPELLE.

égaux depuis. En jetant les yeux autour de lui, il a été frappé, douloureusement frappé par des faits qu'il connaissait déjà, mais qui ne lui avaient jamais

fait cette impression.

Il a été forcé de constater que les rangs de ceux qui présidaient aux destinées de ce pays il y a vingt ans, avaient été éclaircis par la mort. Or, le temps passe et nous passons avec lui. Il n'y a là dedans rien de neuf ; c'est une vérité qui date de loin et qui est acceptée par tous. Cependant, quelque vieille qu'elle soit, elle est toujours neuve, et l'impression pénible qui s'en dégage comporte toujours une amertume nouvelle. Un homme qui, comme mon honorable ami, revient dans cette chambre après une période de plusieurs années, sent peutêtre plus vivement l'amertume de cette vérité que nous qui y avons siégé continuellement, et qui avons vu disparaîtrel'unaprès l'autre tous ceux dont il déplore l'absence, et dont il révère la mémoire. Cependant, nous savons que c'est l'ancienne et suprême loi, et puisqu'il en est ainsi, la prudence nous commande inévitablement et nécessairement, comme l'a dit mon honorable ami, de remplir du mieux possible la tâche que nous ont léguée ceux que nous ne voyons plus au milieu de nous, mais dont les exemples, je crois, resteront toujours.

L'honorable député qui a proposé l'adresse a parlé en termes très heureux de la cordiale bienvenue accordée par toutes les classes de notre popution, à l'homme distingué qui représente Sa Majesté la Reine dans la confédération canadienne. Toute notre population a été extrêmement heureuse de ce que les autorités impériales ont choisi le comte d'Aberdeen, pour remplir une position qui est peutêtre devenue l'une des plus importantes de l'empire britannique. Dans ce pays démocratique, nous croirions au-dessous de notre dignité d'offrir à un individu, quelque élevé qu'il fût, quelque chose qui ressemblerait à de la flatterie outrée. Cependant, ce n'est pas faire de la flatterie, mais c'est rester dans le domaine de la vérité pure et simple que de dire que le Canada a été éminemment favorisé, en fait de caractères et d'aptitudes, dans la personne de tousceux qui, jusqu'aujourd'hui, ont occupé la haute position de gouverneur général du Canada -je ne dirai pas vice-roi comme dans l'adressemais j'emploieraisimplement l'expression régulière, gouverneur général du Canada. Ce n'est certainement pas une flatterie que de dire que de tous les hommes qui ont été appelés à l'exercice de ces hautes fonctions, il n'y en a pas eu un seul qui eût un nom et un passé plus glorieux que le titulaire actuel.

En un sens, le nom d'Aberdeen a noblement succédé à celui de Derby. Le nom d'Aberdeen, comme celui de Derby, est un nom qui, bien qu'illustré par une longue suite d'ancêtres, n'a jamais été mieux porté qu'anjourd'hui. Je me fais l'écho de tout ce qu'a dit l'honorable député d'Ottawa (sir James Grant), au sujet du dernier gouverneur général. Le jour où lord Derby et son épouse distinguée ont quitté notre pays, ils ont emporté avec eux les pleines sympathies et le respect de tout le peuple canadien qui avait appris à apprécier leur mérite réel. Le successeur de lord Derby a été précédé ici par sa reputation, réputation gagnée par d'éminents services rendus à l'Etat, réputation caractérisée par le succès admirable qui a marqué l'administration du comte d'Aberdeen comme vice-roi d'Irlande, succès qui a été rien moins que merveilleux, quand on se rappelle que lord Aberdeen est allé comme vice roi à Dublin Castle au milieu d'une